



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 45586

### Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le Premier ministre sur le budget total alloué pour les envois divers (dossiers, comptes rendus, rapports) provenant de son ministère pour l'ensemble des députés et des sénateurs. À l'heure de la révolution numérique et des mesures de protection de l'environnement, le parlementaire s'interroge sur l'utilité réelle de ces envois en nombre et conséquents. Il souhaite savoir si son ministère projette, pour les années à venir, un envoi de ces documents par courriel.

### Texte de la réponse

Depuis janvier 2012, les questions écrites des parlementaires et les réponses qui leur sont apportées transitent de façon entièrement dématérialisée via l'outil REPONSES. Depuis le début de la législature ce sont ainsi plus de 100 000 questions qui ont pu être attribuées pour instruction dans les différents départements ministériels. Depuis le début de l'année 2015, les différents rapports au Parlement déposés par le Gouvernement sont transmis de manière dématérialisée via l'application SOLON. Ainsi un peu plus de 100 rapports ont été transmis qu'il s'agisse de rapport unique, périodiques ou remis sur le fondement de l'article 67 de la Constitution. De même en application de l'article 88-4 de la Constitution, les projets d'actes législatifs européens et les autres projets ou propositions d'actes de l'Union européenne sont transmis à l'Assemblée nationale et au Sénat par courriels (766 textes transmis en 2014). Toutefois ces dernières transmissions sont encore doublées d'un envoi par courrier « papier » comme pour la plupart des autres documents adressés par le Premier ministre aux assemblées parlementaires et répondant à des obligations constitutionnelles ou législatives ou pour l'exercice de certaines prérogatives présidentielles (ouverture et clôture des sessions extraordinaires, demande d'audition au Parlement avant nomination à certains emplois, par exemple). La dématérialisation des échanges avec les assemblées est cependant en constante progression.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Zumkeller](#)

**Circonscription :** Territoire de Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45586

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 décembre 2013](#), page 12755

**Réponse publiée au JO le :** [18 août 2015](#), page 6294